



Demande de prêt à 0% vrai ou faut ?

Par **christophe**, le **16/07/2009** à **21:00**

Bonjour,

je fait une demande de prêt pour une construction et j'ai plein de reponse contradictoire au sujet du prêt 0%. On me le refuse.

J'empreinte seul à mon NOM et je ne suis pas marié. Mais je vie avec quelqu'un avec qui j'ai eu un enfant et elle même en à un aussi.

Donc le calcul pour le prêt 0% ce fait sur les deux déclarations et non sur la mienne. Car nous somme 4 à vivre sous le même toit.

Je ne comprend pas pourquoi car j'empreinte seul ?

Pouvez vous me dire ce qu'il en ai vraiment ?

Cordialement,

Merci Christophe

Par **Patricia**, le **17/07/2009** à **20:08**

Bonsoir,

Depuis le 16/10/2003, le montant des ressources à prendre en compte pour une demande de PTZ est la somme des revenus imposables DE CHAQUE PERSONNE VIVANT DANS LE LOGEMENT...

Bien que vous n'êtes pas marié et que vous demandez même seul ce prêt,

il est donc normal que la banque tienne compte des revenus de votre amie, si son adresse fiscale est la même que la vôtre.